

Favorisez la durabilité dans vos marchés publics de vêtements de travail, de pluie et d'accessoires

L'expérience d'Infrabel



Les vêtements et accessoires de travail permettent d'identifier le personnel, de le protéger, ou encore de le rendre visible afin d'en assurer sa sécurité. Mais tous ces vêtements ont un impact sur l'environnement et sur les conditions de travail de celles et ceux qui les fabriquent.

Avec près de 7.000 employé-es à équiper en vêtements de travail, Infrabel a conscience d'avoir en main un levier important pour influencer ce marché et pour limiter l'impact de ses achats sur la santé de son personnel et sur l'environnement. Depuis 2018, le gestionnaire d'infrastructures a donc décidé de prendre en compte des critères de durabilité dans ses cahiers des charges et d'ajuster ceux-ci en fonction de la maturité du marché. Au fil des ans, sa demande s'est affinée.

Certains critères environnementaux, qui servaient d'abord à l'attribution du marché, sont ainsi devenus des exigences techniques. L'entretien et la fin de vie des textiles ont également fait partie de la réflexion et de nouveaux projets de valorisation ont vu le jour. Ce document présente leur retour d'expérience pour intégrer de la durabilité dans vos marchés de vêtements de travail, de pluie et d'accessoires.

Conseils pratiques avant de lancer votre marché

2 étapes clés:

La mise en place de marchés publics plus durables commence par deux choses importantes :



Analyse de vos besoins

La première étape pour Infrabel a été d'analyser ses achats (quantités achetées, coûts...) et comprendre les impacts majeurs liés aux vêtements de travail qui équipent son personnel. Cette analyse a notamment permis de quantifier les déchets et le coût générés par le remplacement fréquent des habits et d'identifier les axes sur lesquels agir en priorité. Le personnel (usagers et conseillers en prévention) a aussi été consulté en amont du marché. Cela a permis de comprendre les exigences techniques et les critères de confort auxquels les vêtements devaient satisfaire.



Analyse du marché

En parallèle, la gestionnaire technique EPI (équipements de protection individuelle)/vêtements de travail a réalisé une analyse du marché afin de tenir compte de la réalité du terrain. Pour ce faire, elle s'est appuyée sur des recherches bibliographiques mais elle a aussi consulté des fabricants / fournisseurs de tissus ou de vêtements, participé à des salons, analysé la réglementation, et réalisé des tests.

C'est avec toutes ces informations en main que le premier cahier des charges de vêtements de travail et d'accessoires a été élaboré.

Depuis lors, cette analyse de marché et la consultation du personnel se font en continu et permettent d'adapter les critères à chaque renouvellement du marché.



Recommandations pour l'élaboration de vos marchés

Infrabel a finalement publié deux marchés, l'un pour les vêtements de travail et accessoires, l'autre pour les vêtements de pluie. Les deux marchés sont passés via une procédure négociée avec mise en concurrence préalable. Il s'agit de deux accords-cadres de quatre ans.

Dans les cahiers des charges, on trouve des critères environnementaux et de qualité variés au niveau des clauses techniques.

Pour les vêtements de travail et accessoires

Des critères relatifs aux matières premières.

Le tissu doit être en polyester recyclé, en coton bio ou issu du commerce équitable (ou équivalent) pour les vestes, pantalons et salopettes, selon les possibilités techniques.

Des critères en vue de prolonger la durée de vie.

- Des critères techniques répondant à des normes comme la résistance à l'abrasion, à la traction et au vieillissement sont précisés : en particulier la résistance à l'abrasion des poches de genou. On pense aussi à la nécessité pour les vêtements et bandes réfléchissantes d'être lavables à 60 °C et séchables industriellement avec un minimum de 20 cycles de lavage, la solidité des couleurs au lavage, etc.
- Il convient d'utiliser des métaux inoxydables pour les boutons et les fermetures à glissière.
- Un fil qui ne provoque pas de vague ou d'ondula-

tion dans les coutures après le lavage, et des tissus dont l'extrémité ne s'effiloche pas.

- Les instructions d'entretien et de réparation ainsi que des kits de réparation doivent être fournis.
- La possibilité d'adapter facilement les vêtements :
 - Pour les pantalons, il faut un élastique au niveau de la taille, la possibilité de mettre une ceinture et un ourlet extensible.
 - Pour les vestes, il faut pouvoir rétrécir les manches avec des boutons à pression.
- Un service de modification de la taille des vêtements doit être disponible.

Des critères de confort.

Pour garantir que l'utilisateur puisse effectuer des mouvements facilement.





Pour les vêtements de pluie



Des critères relatifs aux matières premières.

Certaines substances chimiques sont pros- crites dans les revêtements, impressions, lami- nés, membranes et accessoires en plastique. La membrane doit être laminée pour plus de résistance et d'efficacité. 80% du contenu des vêtements doit répondre aux critères du label Oeko-Tex® Standard 100.

• La possibilité de modeler les vêtements :

- Pour les pantalons, la présence d'un élastique au niveau de la taille, la possibilité de mettre une ceinture et de pouvoir élargir le pantalon à la base pour l'enfiler avec des chaussures.
- Pour les vestes, la possibilité de rétrécir les manches.



Des critères en vue de prolonger la durée de vie.

- L'imperméabilité est garantie selon la norme EN14360 et après minimum 25 cycles de lavage. Les coutures n'entravent pas l'imperméabilité des pantalons et des vestes.
- Il convient d'utiliser des métaux inoxydables pour les boutons et les fermetures à glissière.
- Un fil qui ne provoque pas de vague ou d'ondula- tion dans les coutures après le lavage, et des tissus dont l'extrémité ne s'effiloche pas.
- Les instructions d'entretien et de réparation ainsi que des kits de réparation doivent être fournis.
- Des vêtements et bandes réfléchissantes lavables à 60 °C et séchables industriellement avec un mi- nimum de 25 cycles de lavage, la solidité des cou- leurs au lavage, etc.



Des critères relatifs au marquage.

L'application du logo « Safety first by Infrabel » doit être réalisé de manière durable.



Des critères de confort.

Pour garantir la respirabilité, l'imperméabilité et l'ergonomie.

Au niveau de l'exécution, le marché stipule que les vêtements ne doivent pas être emballés indi- viduellement.



Bon à savoir : Justificatifs

Pour répondre à ces différents critères, les offres devaient être accompagnées des fiches techniques, des labels, ou des résultats de tests de laboratoire attestant de la conformité aux normes et critères demandés.

Les offres incomplètes ou qui ne comportaient pas suffisamment d'informations pour permettre une évaluation correcte ont été considérées comme irrégulières, après avoir donné la possibilité aux soumis- sionnaires de les régulariser.

Qualité et durabilité : aussi au niveau des critères d'attribution

Pour ces deux marchés, Infrabel a tenu compte de deux critères en plus de celui prix : la qualité et la durabilité.

La qualité de l'offre est pondérée à 40 %.

Pour évaluer ce critère, Infrabel a demandé la collaboration des usagers et usagères. Des échantillons devaient être fournis afin que les travailleurs et travailleuses puissent les porter pour les tester et en évaluer le confort, l'ergonomie, la convivialité, la coupe, l'aspect esthétique, la qualité

et/ou la résistance à l'usure. Lors de ces tests, le panel a attribué une cotation sur 10 points par type de vêtement. Un score minimum de 7,5/10 devait être obtenu afin que l'offre puisse recevoir des points en lien avec ce critère.

La durabilité de l'offre est pondérée à 10 %. Ce critère est divisé en plusieurs sous-critères :

Pour les vêtements de travail et les accessoires :

- Le fournisseur assure un traitement des vêtements en fin de vie, avec une cotation déterminée sur la base de l'échelle de Lansink.
- Les tissus répondent aux critères du label Oeko-Tex® Standard 100.
- Les emballages sont composés d'au moins 50 % de matières recyclées et sont repris pour être réutilisés.

Pour les vêtements de pluie :

- Le pourcentage de matière recyclée dans les vêtements de pluie.
- Le fournisseur assure un traitement des vêtements en fin de vie, avec une cotation déterminée sur la base de l'échelle de Lansink.
- Les emballages sont composés d'au moins 50 % de matières recyclées et sont repris pour être réutilisés.

Le marché entraîne la création d'une nouvelle collection durable

Pour le marché de **vêtements de travail et accessoires**, deux offres ont été soumises et une seule a passé le cap des spécifications techniques. Le critère de qualité a été évalué par , des collaborateurs et collaboratrices qui ont testé les vêtements et leur ont attribué une cote globale de 7,9/10.

Lorsqu'il y a des critères durables exigeants dans les clauses techniques, il n'est pas nécessaire de pondérer de beaucoup le critère d'attribution pour un faire un marché.

Au niveau de la durabilité, l'offre proposait :

- Un traitement en fin de vie des vêtements via une collaboration avec une entreprise de recyclage de textiles mécaniques.
- Des tissus répondant aux critères du label Oeko-Tex® Standard 100.
- Des emballages composés d'au moins 60 % de matières recyclées et repris pour réutilisation.

La satisfaction aux critères était étayée par des fiches techniques et des déclarations environnementales de produits (EPD). Membre de la Fair Wear Foundation, le soumissionnaire répondait également à la demande d'Infrabel de respecter les normes de l'Organisation Internationale du Travail.

Pour le marché de vêtements de pluie, **le critère de qualité** a été complètement respecté.

Au niveau de la durabilité, l'offre proposait :

- Un traitement en fin de vie des vêtements via une collaboration avec une entreprise de recyclage de textiles mécaniques.
- Des emballages composés d'au moins 50 % de matières recyclées et repris pour réutilisation.



Un suivi régulier a permis au marché d'évoluer

Pendant toute l'exécution du marché, Infrabel a suivi de près les retours. Leen, la gestionnaire technique EPI/vêtements de travail, a également continué à faire une veille afin d'être au courant des dernières évolutions ce qui lui a permis de soumettre ses pistes d'amélioration aux fabricants et aux fournisseurs.

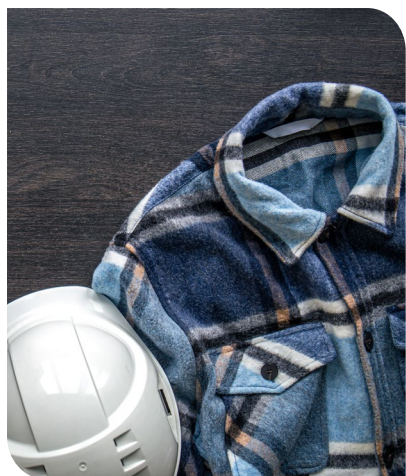
C'est ainsi qu'en cours de marché :

- La couleur des genouillères des pantalons a été adaptée afin d'avoir un tissu qui se tache moins et permet d'en prolonger la durée de vie.
- Les nouveaux vêtements de pluie ont été remplacés par des tissus en polyester 100 % recyclés.
- Pour le recyclage, Infrabel suit également les données via les rapports de valorisation.

Ça ne coûte pas plus cher

Dans un contexte où le prix de chaque fourniture ne cesse d'augmenter, rechercher un équilibre au niveau du budget tout en tenant compte de critères environnementaux est un sacré enjeu !

Pour ces marchés, le management a accepté d'investir dans des vêtements plus durables. Et le pari a été payant puisque le budget consacré aux vêtements n'a pas évolué malgré la prise en compte de critères de durabilité.



Le prochain marché ira encore plus loin

Le marché des vêtements de travail est en constante évolution. C'est donc très logiquement que le prochain marché tiendra compte de ces adaptations afin d'aller encore plus loin. Certains critères, auparavant évalués au niveau des critères d'attribution, seront dorénavant imposés en spécifications techniques car des produits qui y répondent sont désormais disponibles.

Par ailleurs, certaines évolutions et adaptations peuvent être prévues dans le cahier des charges, même si le marché n'est pas encore prêt à y répondre. C'est le cas par exemple des PFAS présents dans les vêtements de pluie. Le nouveau cahier des charges pourra ainsi indiquer que lorsque l'offre sur le marché y répondra, les vêtements ne devront plus en contenir.

Type de marché : marché de fournitures

Mode de passation du marché : procédure négociée avec mise en concurrence préalable

Durée du marché : 4 ans

Personne de contact : Leen Hendrickx, Conseillère en prévention centrale – gestionnaire technique EPI/vêtements de travail

Conseils pratiques pour aller plus loin : de nouveaux projets en interne pour réparer et valoriser

Afin de prolonger la durée de vie des vêtements, un service de réparation a été mis en place via la blanchisserie qui utilise des produits avec Ecolabel et travaille, notamment, sur la réduction de sa consommation d'eau et d'énergie. C'est également elle qui collecte les vêtements en fin de vie, ensuite repris par le soumissionnaire qui les envoie dans une entreprise aux Pays-Bas afin de les valoriser.

Infrabel a développé en interne un projet de valorisation des vêtements en fin de vie en créant des sacs à l'attention des collaborateurs et collaboratrices.

Ce qui a permis au budget de rester stable, c'est une meilleure qualité des vêtements et donc une durée de vie plus longue. La réparation des textiles par la blanchisserie a aussi permis d'en prolonger l'utilisation, et donc d'éviter les nouveaux achats et les frais liés à la gestion des déchets.

L'éditeur responsable
Bruxelles Environnement

Le numéro de dépôt légal
D/2026/5762/03

Bruxelles Environnement est l'institution publique qui assume un large éventail de compétences en matière de politique environnementale, de bien-être animal et énergétique. En réponse aux défis du changement climatique, de la biodiversité, et des impacts de la pollution, nous améliorerons la résilience climatique de la Région et la qualité de vie de chaque habitant de Bruxelles. En tant que partenaire des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics, nous œuvrons pour un environnement sain et agréable, aujourd'hui et pour demain.